

Tout sur la Chine

revue de presse
de l'actualité chinoise



<http://toutsurlachine.blogspot.com/2009/11/enquete-le-vrai-visage-du-capitalisme.html>



[ENQUÊTE - Le vrai visage du capitalisme français - Laurent Neumann](#)

Marianne, no. 652 - Magazine, samedi, 31 octobre 2009, p. 64
Le livre noir du patronat

Derrière leur façade respectable, nos grands dirigeants s'adonnent toujours, malgré la crise, à leurs travers : la collusion avec le monde politique et le trafic d'influence. C'est ce que révèle une enquête explosive dont "Marianne" publie les extraits.

C'est un pavé, une somme, presque une bible. Plus de 700 pages pour raconter l'histoire du capitalisme français, du compromis social de 1945 à "l'ère des tueurs", celle de ces patrons des années 2000, adeptes du toujours plus de fric et du toujours moins de règles. Sept cents pages pour dresser le portrait du patronat tricolore, des Trente Glorieuses à la crise financière de septembre 2008, ses méthodes, ses réseaux, ses lobbies, sa consanguinité aussi et, bien sûr, ses dérives et ses excès.

Histoire secrète du patronat : le vrai visage du capitalisme français* : ce livre, dont le titre sonne comme une urgence, s'ouvre sur une phrase d'Alain Minc, l'homme qui a tant vanté l'économie dérégulée. Le 23 mars dernier, dans le Figaro, il lançait cet avertissement, inattendu de sa part, à ses "amis de la classe dirigeante" : "Mesurez-vous que le pays a les nerfs à fleur de peau, que les citoyens ont le sentiment, fût-il erroné, de subir une crise dont nous sommes tous à leurs yeux les fautifs ? [...] Sentez-vous le grondement populiste, la rancœur des aigris mais aussi le sentiment d'iniquité qui parcourt, comme une lame de fond, le pays ?" Or, ce qui ressort de cette longue enquête dirigée par les journalistes Benoît Collombat et David Servenay avec Frédéric Charpier, Martine Orange et Erwan Seznec, c'est que si, à la faveur de la crise, les patrons français semblent montrer profil bas, en réalité, ils font tout ce qui est en leur pouvoir pour que rien ne change.

On découvre ainsi, au fil de ce document - 86 articles qui se lisent comme un roman -, que, malgré la crise, malgré les cortèges de licenciements, les dirigeants français continuent de se verser les plus gros salaires européens, qu'ils se gavent de stock-options et amortissent leur chute éventuelle avec des parachutes de plus en plus dorés. On comprend aussi comment les tenants de la contre-révolution libérale, notamment sous les coups de boutoir du lobby des assureurs et de l'industrie pharmaceutique, n'ont pas abandonné, loin s'en faut, l'idée de démanteler le fameux modèle social français.

Derrière l'histoire officielle

En réalité, la crise financière, ajoutée au scandale de "la caisse noire" de l'UIMM (lire l'enquête de Frédéric Ploquin p. 72), lève le voile sur le fonctionnement réel du capitalisme français. Derrière la façade respectable du patronat, au-delà des apparences de l'histoire officielle, celle des manuels scolaires, se profile une autre histoire, secrète, presque indicible, jonchée d'escroqueries, d'arnaques en tout genre et de trafic d'influence à haute dose. Une sorte de "livre noir" où les patrons et leurs représentants syndicaux cohabitent, dans une proximité de tous les dangers, avec le monde politique (lire l'édifiant chapitre consacré à Veolia, dont nous publions des extraits p. 68).

Paradoxalement, à l'heure où certains redécouvrent, non sans cynisme, les vertus du keynésianisme, les plus grandes entreprises, en France comme ailleurs, ne se sont jamais autant affranchies des lois : paradis fiscaux, places financières offshore, triche comptable... Dès lors, doit-on se contenter de "moraliser le capitalisme", comme le proposent les chefs d'Etat du G8, ou bien changer les règles, toutes les règles ? Avant de répondre à cette question, il convient de lire ce livre d'une traite. En voici quelques extraits, en guise d'amuse-bouche.

*** Sous la direction de Benoît Collombat et David Servenay, avec Frédéric Charpier, Martine Orange et Erwan Seznec. Ed. La Découverte, 25 €.**



EXTRAITS

Le pillage organisé de la Formation Professionnelle

Elle désigne son ventre, et lâche ce cri du coeur : "L'UIMM, je l'ai là !" Une façon assez directe de signifier à son interlocuteur que les dirigeants de la métallurgie lui ont mené la vie dure et ruiné la santé. Avec son chignon sage, son collier de perles, son chat sur les genoux, et son engagement en faveur de l'ordre de Malte, Annick Lepage n'affiche pas les signes extérieurs d'une "gauchiste" en révolte contre l'ordre établi. Pourtant, cette mère de famille aujourd'hui installée en Bretagne est devenue « **le pire cauchemar de la branche la plus influente du patronat.** [...] »

Ancienne chargée de mission, de juillet 1996 à novembre 2001, de la Fédération des industries mécaniques (FIM), une composante de l'UIMM, Annick Lepage a dénoncé le détournement de l'argent d'un centre de formation professionnelle de la FIM, Formeca-Formation (ex-Formeca-Fessart), abondé par des fonds publics, notamment par la taxe d'apprentissage. Ce centre a fermé ses portes fin 1997, mais Annick Lepage a payé le prix fort pour avoir osé briser l'omerta. Licenciée économique après un premier arrêt maladie, elle subit depuis un véritable harcèlement de sa hiérarchie et de l'UIMM. Car l'argent de la formation professionnelle et de l'apprentissage constitue une tirelire de plus de **25 milliards d'euros par an**, dont plus de 10 milliards viennent des entreprises. La véritable "caisse noire" du patronat, très éloignée des grands principes à l'origine du système.

2 millions d'euros en liquide dans un coffre

[...] Dans son rapport 2008, la Cour des comptes souhaite une "réforme profonde du dispositif" et conclut qu'"une grande opacité continue d'entourer les conditions de collecte et d'allocation des fonds" de la taxe d'apprentissage (instituée en 1925). [...]

Autre exemple : une enquête judiciaire ouverte en 2002 a montré, après cinq ans d'investigations, que près de 11 millions d'euros d'argent public ont été détournés par l'Opcareg, un organisme (rebaptisé depuis Opcalia) chargé de collecter l'argent de la formation professionnelle en Ile-de-France. Le patron de l'Association régionale de la formation professionnelle (ARFP) était alors Philippe Chodron de Courcel, cousin de Bernadette Chirac et membre du Medef Ile-de-France.

Dès 1997, Annick Lepage a été le témoin de dévoiements similaires. "Il s'agissait de la mise en place volontaire de détournements des fonds alloués à la formation professionnelle", explique l'ancienne chargée de mission. De quelle façon ? "D'abord, par le biais de stagiaires bidons, détaille-t-elle. Le centre de formation et l'entreprise reçoivent des subventions pour un jeune en apprentissage qui, en réalité, n'existe pas ! Les attestations de présence de jeunes fictifs sont signées par quelqu'un d'autre." Annick Lepage a pu le constater personnellement en épluchant les dossiers de préinscription de jeunes qui n'ont finalement pas été retenus par le centre de formation. Leurs dossiers ont quand même été enregistrés, et l'argent empoché...

"L'argent de la formation professionnelle constitue le plus gros financement occulte de l'UIMM, estime Annick Lepage, par le biais d'associations comme l'Adase pour laquelle nous devons apporter notre contribution." L'Adase (Association pour la documentation et l'assistance des entreprises) fait office de maison d'édition pour l'UIMM. Lors de leurs investigations, les enquêteurs en charge de l'affaire de l'UIMM ont eu la grande surprise de saisir près de 2 millions d'euros en liquide dans le coffre-fort de l'association. [...]

Le 21 février 2008, Annick Lepage témoigne devant le juge Roger Le Loire, chargé d'instruire l'affaire de l'UIMM. L'ombre du financement politique apparaît au fil de sa déposition. [...] Face au magistrat, Annick Lepage détaille également le lobbying actif de l'UIMM auprès de parlementaires, notamment lors de la réforme du financement de l'apprentissage en 1995. Le texte représentait un manque à gagner de plus de 45 millions d'euros pour la fédération patronale. Un amendement déposé au dernier moment par la députée RPR du Maine-et-Loire Roselyne Bachelot permet d'exclure l'UIMM du champ de la réforme... Roselyne Bachelot a toujours éludé les questions des journalistes à ce sujet. [...]

Confirmant en tout point le témoignage d'Annick Lepage, la liste des dérives dressées par le Service central de prévention de la corruption (SCPC) est impressionnante : "faux contrats" où "le stagiaire n'existe pas", "structure écran entre le payeur et l'organisme de formation", "retour sur commission", "diversification et opacification des circuits financiers", etc. Avec cette conclusion qui aurait dû alerter les pouvoirs publics : "Tous les éléments utilisables pour des détournements et la constitution de caisses noires peuvent être mis en place relativement facilement." Ce rapport explosif restera dans un placard.

C'est vraiment un système mafieux !

Les enjeux financiers sont tels que les pouvoirs publics n'ont guère eu l'intention de s'attaquer à la tuyauterie percée de la formation. [...] D'autant qu'il permet aux branches professionnelles, aux chambres de commerce, mais aussi aux syndicats d'alimenter allégrement leurs appareils et de financer leurs permanents. Ce "magot" de la formation est évalué à plus de 170 millions d'euros par an pour les confédérations syndicales. "Pour récupérer en partie l'argent de la formation professionnelle, on s'arrange avec ces centres formateurs qui surfacturent leurs prestations - ou facturent carrément des formations fictives - et l'on reverse ensuite discrètement aux syndicats une partie des bénéfices indus", explique un témoin direct.

En 2006, les crédits pour la formation des conseillers prud'homaux se montaient à 33,2 millions d'euros. "Une partie importante - plus de la moitié - est utilisée à d'autres fins, estime Jean-Claude Lam, directeur de 1988 à 2004 de Prudis-CGT, l'institut de formation des conseillers prud'homaux CGT. En interne, l'argument de la CGT est que la formation juridique est moins prioritaire que la lutte pour les revendications." Et gare à celui ou celle qui brise la loi du silence, comme Annick Lepage. Le 24 octobre 1997, elle constitue un dossier contenant toutes les preuves des dérives au sein de la FIM. Sans susciter la moindre réaction de sa présidente, Martine Clément. L'affaire remonte au sommet de l'UIMM. Denis Gautier-Sauvagnac et son bras droit Dominique de Calan sont alertés. Les services juridiques du GIM [Groupement des industries métallurgiques] sont chargés de préparer le dossier de licenciement d'Annick Lepage. Daté du 12 janvier 1999, un courrier de Dominique de Calan, adressé aux présidents des chambres syndicales territoriales, prouve la parfaite connaissance des dérives du système par la hiérarchie patronale. Le même Dominique de Calan, par ailleurs promoteur zélé de l'apprentissage dans le système scolaire, dément avec vigueur toutes les affirmations d'Annick Lepage.

"Ce dossier est extrêmement gênant, affirme Annick Lepage. J'y démontre que les membres du conseil d'administration du centre de formation sont les mêmes que ceux de la direction générale de la FIM ! Ces derniers ne pouvaient donc pas ignorer les dérives du centre de formation. Ils ont signé tous les procès-verbaux des assemblées générales." Jusqu'à son licenciement, l'ex-chargée de mission de la métallurgie explique avoir vécu un véritable calvaire : menaces, écoutes téléphoniques, etc. Une ambiance lourde qui donne même le vertige au directeur général de la FIM de l'époque, lorsqu'il apprend le sabotage du véhicule d'Annick Lepage : "**Mais alors, c'est vraiment un système mafieux...**"

[...] A suivre